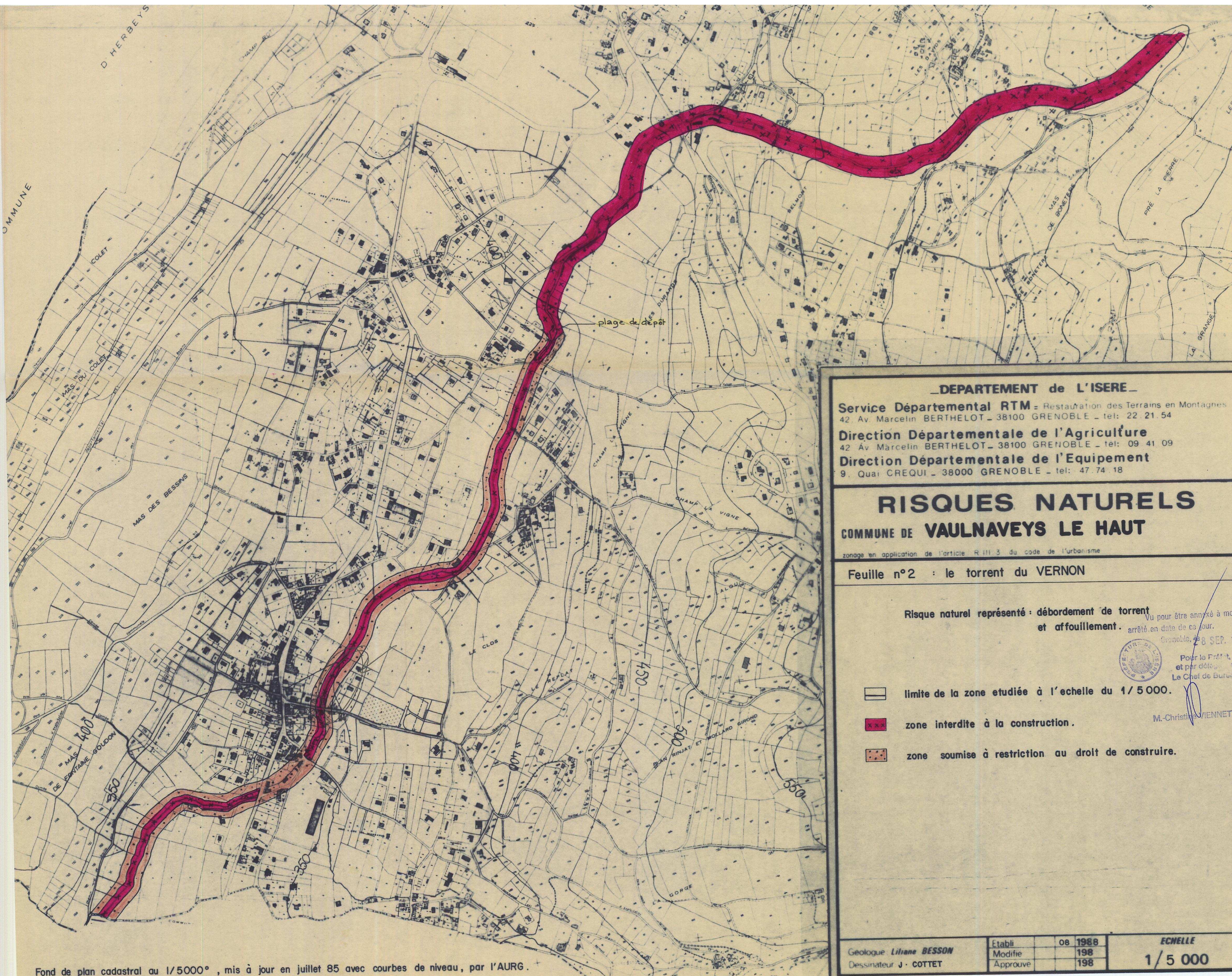




— DEPARTEMENT de L'ISERE —
Service Départemental RTM : Restauration des Terrains en Montagnes
42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 22 21 54
Direction Départementale de l'Agriculture
42 Av. Marcelin BERTHELOT - 38100 GRENOBLE - tel: 09 41 09
Direction Départementale de l'Équipement
9. Quai CREQUI - 38000 GRENOBLE - tel: 47 74 18

RISQUES NATURELS
COMMUNE DE VAULNAVEYS LE HAUT
zonage en application de l'article R.111.3 du code de l'urbanisme

Feuille n°2 : le torrent du VERNON

Risque naturel représenté : débordement de torrent
et affouillement. Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour.
Grenoble, 28 SEP. 1990

Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Chef de Bureau,
M. Christine VIENNET

- limite de la zone étudiée à l'échelle du 1/5 000.
- xxx zone interdite à la construction.
- zone soumise à restriction au droit de construire.

Geologue: Liliane BESSON	Etabli	08 1988	Echelle 1/5 000
Dessinateur J. COTTET	Modifié	198	
	Approuvé	198	

Fond de plan cadastral au 1/5000°, mis à jour en juillet 85 avec courbes de niveau, par l'AURG.